

Développement durable ou "HQE comptable" ?

En matière d'architecture respectueuse de l'environnement, mais aussi des paysages et des contextes, Bruno Mader, mandataire de l'équipe lauréate, a signé depuis dix ans plusieurs réalisations remarquées : aires d'autoroute de la baie de Somme, des Causses du Lot, de Corrèze (1), de Garabit (2), Agence de l'eau à Châlons-en-Champagne... Il ne souhaite pas brandir l'étendard anti-HQE : « C'est un sujet compliqué... Disons que nous sommes assez nombreux à ne pas trop aimer la façon dont les projets ont été découpés en cibles. Cela instaure une espèce de plan d'égalité entre des éléments d'importance très différente, par exemple le confort olfactif et les procédés de construction... Des dossiers sont ainsi lancés un peu n'importe comment, avec des programmes dont la partie bâtiment est deux fois moins épaisse que la partie environnementale. Dans certains cas, on nous demande de faire tout, tout ce qui peut exister : du solaire, du puits canadien... alors même, par exemple, qu'on sait qu'il y a de l'eau à 2 mètres de profondeur. Parfois, les élus participant aux jurys sont vraiment dérouterés, ne sachant plus s'ils doivent se décider sur des critères d'architecture ou sur des cibles HQE ! Ce découpage n'est pas très pertinent, et par ailleurs il complique beaucoup notre travail. »

Objectifs chiffrés

Pour élaborer le "profil" environnemental du bâtiment que Bruno Mader va réaliser d'ici 2010, le programme de l'hôtel de Région n'avait pourtant pas pu éviter d'employer les fameuses "14 cibles de la haute qualité environnementale". Mais il précisait que « l'utilisation de ce référentiel comme outil n'implique en aucun cas l'entrée du projet dans le processus de certification correspondante ». Toutes les cibles avaient été retenues, dont trois classées en priorité 1 : le choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction (n°2), la gestion de l'énergie (n°4) ainsi que la maintenance et la pérennité des performances environnementales (n°7). Intitulées ensemble "Le bâtiment dans sa durée", ces trois cibles concernent toutes la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur. Sans négliger pour autant les critères de confort et de santé, le maître d'ouvrage affiche ainsi clairement ses objectifs : l'usage important du bois et la maîtrise énergétique. Et surtout il les chiffre : un minimum de 40 dm³ de bois par m² SHON, un maximum de consommation de 70 kWh par m² et par an (avec un objectif de 60).

« Ici, le maître d'ouvrage ne veut pas de la certification, mais des performances, constate Bruno Mader. Les élus paraissant très motivés, j'avais vraiment une ambition pour ce projet, pour travailler d'une façon globale, sur le fond, plus que sur la manière de répondre à chaque cible ; c'est pourquoi j'ai fait appel à Dominique Gauzin-Muller, qui depuis le début est consultante de notre bureau d'études HQE, Adret. Journaliste et architecte, elle connaît bien les pratiques qui ont cours en Allemagne ; pour nous, c'est une ouverture vers ces pays d'Europe qui ont beaucoup d'avance, et où nous irons encore visiter des réalisations pendant la phase d'études. D'ailleurs, avec la Région Auvergne, nous avons commencé à voir comment articuler différemment le suivi environnemental du projet ; d'une façon générale, il s'agit d'être plus efficaces et plus clairs, pour faire du véritable développement durable et pas du "HQE comptable". Faute de quoi certains rejeteront tout ça en bloc. »

(1). Voir d'A n°133, novembre-décembre 2003.

(2) Voir Auvergne Architectures n°32, novembre 2003.

L'équipe lauréate
a présenté
un "projet global"
où les atouts
environnementaux
n'ont pas pris le pas
sur la création architecturale.



Polygone légèrement cabossé, le bâtiment est implanté au centre de la parcelle, excepté du côté est où il est accolé à la ligne de tramway, « assumant son rôle de structuration du boulevard urbain ». En façade, l'entrecroisement des lignes, verticales et inclinées à gauche (d'environ 20°), lui confère son unité en l'enserrant dans « une résille de pierre, de bois et de verre ». Une résille transparente et "signifiante", puisqu'elle est tissée, en sa partie basse, de pierre de Volvic et d'un béton architectonique d'apparence semblable, et sur les trois niveaux supérieurs de "bois d'ici", à savoir un lamellé-collé de sapin douglas. Les deux niveaux du "socle" abritent les espaces ouverts au public, dont la salle d'assemblée, les trois étages supérieurs hébergeant les bureaux et salles de travail de la présidence et des services de la Région, ainsi que de ses "satellites" (Conseil économique et social régional, agences de développement, École de la 2^e chance...).

Les deux grands éléments du programme sont ainsi à la fois réunis et distingués, suivant une subtile métaphore architecturale sur les forêts de l'Auvergne volcanique :

« Ici le bois pousse sur la pierre »... Plus prosaïquement, les façades très transparentes ont aussi une fonction de protection phonique et thermique, avec un système de ventilation en période chaude. La volumétrie du bâtiment semble s'insérer sans peine dans le site : elle répond de façon équilibrée à celle du musée voisin et "tient le choc" face aux barres de logements à l'est. À l'ouest, reste une bande de terrain assez large pour délimiter les voiries et stationnements extérieurs tout en pratiquant, comme l'explique Bruno Mader, « une couverture très arborée avec le tissu urbain à l'arrière : nous voulons traiter cet endroit comme un parc naturel, un espace qui "rentre" dans l'hôtel, sans qu'il y ait une zone spécifique dédiée aux voitures. »

Trois "jardins forestiers"

Le bâtiment est conçu en "double peigne" desservi par un couloir central. L'accès principal se veut simple et naturel : au milieu du "socle", la pierre et le béton cèdent la place au verre pour créer une colonnade transparente s'ouvrant sur le hall, les espaces d'accueil (à gauche) et d'exposition (à droite), tous surmontés d'un haut plafond de bois. Au cœur de l'hôtel, la salle



d'assemblée est aussi un "galet" tout en bois, débordant largement sur un des trois atriums couverts – un quatrième jardin est prévu, délimité par la possible extension demandée au programme, laquelle occuperait la "dent nord-est" du peigne.

Les atriums sont des « jardins forestiers » clos et couverts, leurs verrières sur charpentes bois s'ouvrant en période chaude. Autour d'eux s'organise la vie du bâtiment : formant un tampon climatique naturel, mais aussi sonore, « ils ont aussi une fonction globale de convivialité », dit Bruno Mader, en offrant une ouverture à la plupart des

Le projet lauréat de Bruno Mader

Architectes :

Bruno Mader, mandataire (Paris)
Atelier 4 (Clermont-Ferrand)

Bet :

SIBAT / Louis Choulet (fluides ;
Clermont) / Sylva Conseil (bois ;
Clermont).
Adret (BET HQE), avec Dominique
Gauzin-Muller (consultante) ;
Mazet et associés (économiste de la
construction) ; Labeyrie et associés
(systèmes de communication audio
vidéo).



“dans la forêt”



**Vue du projet
depuis
le boulevard
Léon-Jouhaux**

bureaux, aux “coins détente” et aux salles de réunion placées en bout d’atrium, dans l’axe des vues à l’ouest sur les monts d’Auvergne. Outre les façades où il est à la fois très visible et protégé des intempéries, le bois sera utilisé massivement, aussi bien dans les structures porteuses – « *sauf dans les noyaux centraux des plateaux* », précise l’architecte – que dans les planchers collaborants bois-béton. Le maître d’ouvrage espère même aller plus loin que les performances

exigées au programme (voir l’entretien avec René Souchon). Pour Jean-Louis Vigier, du BET Sylva Conseil, le bois devrait provenir à 80 % des forêts du Massif central. Quant au bois énergie, l’équipe lauréate va poursuivre les études dans cette optique avec la Région, mais aussi avec la Ville de Clermont dont le réseau de chaleur du quartier pourrait évoluer dans ce sens. Pour Bruno Mader, « *il n’y a pas un point fort qui nous a fait gagner, tout cela s’est construit d’une façon globale :*

les éléments pour la vie du bâtiment et pour la vie des gens dans le bâtiment, le travail sur la lumière naturelle et la création de lieux conviviaux... Et à l’arrivée, je crois que nous avons un vrai potentiel d’agrément de vie en même temps que de performances environnementales. »

actualités

**La salle d’assemblée
est repérable
dès l’entrée
à droite devant
le hall d’accueil**

